



# Site Natura 2000 FR9112004 Hautes Garrigues du Montpelliérais

## RAPPORT D'ACTIVITE



1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 mars 2018



Maître d'ouvrage :

---

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de l'Hérault  
Suivi de la démarche : Mathieu Péretti

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de L-R  
Suivi de la démarche : Nathalie Lamande

Animateur Natura 2000 :

---

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup  
Hôtel de communauté  
25, allée de l'Espérance  
34270 Saint-Mathieu-de-Trévières  
Tel : 04.67.55.17.00  
Mail : grandpicsaintloup@ccgpsl.fr

Crédits photographiques :

---

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup et D. Lacaze (Photo Aigle de Bonelli, couverture)



Table des matières

<b>1- Préambule.....</b>	<b>5</b>
<b>2- Présentation du programme d'animation (1<sup>er</sup> janvier 2015/31 mai 2015).....</b>	<b>7</b>
<b>3- Mise en œuvre des actions du Docob.....</b>	<b>8</b>
<b>1. Mise en œuvre des procédures de contractualisation du Docob.....</b>	<b>8</b>
<b>2. Mise en œuvre des actions d'information et de communication ...</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>3. Suivi de la mise en œuvre du Docob.....</b>	<b>33</b>
<b>4. Mise à jour du Docob .....</b>	<b>36</b>
<b>5. Veille environnementale.....</b>	<b>37</b>
<b>6. Relations avec les services de l'Etat .....</b>	<b>40</b>
<b>7. Etudes .....</b>	<b>41</b>

Le Document d'Objectif du site Natura 2000 FR9112004 « Hautes Garrigues du Montpelliérais » a été validé par le Comité de Pilotage final du 23 septembre 2013 et approuvé par arrêté préfectoral n° DDTM34-2013-12-03610 du 02 décembre 2013.

Le premier Comité de Pilotage « Animation » réuni le 23 septembre 2013 a désigné **la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup, structure animatrice**, et **M. Philippe DOUTREMEPUICH**, Maire de Causse de la Selle, président du Comité de Pilotage.

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du Docob. Le présent document couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 mars 2018.

## 1- Préambule

20 espèces inscrites à la directive Oiseaux sont nicheuses sur ce site de 45 000 hectares.

ESPECES	EFFECTIFS	TENDANCE	ETAT DE CONSERVATION DU SITE	
			Population	Habitat d'espèce
Aigle de Bonelli	3	Diminution	Défavorable	Défavorable
Circaète Jean le Blanc	26-50	Stable	Bon	Moyen
Fauvette pitchou	876-1777	Diminution?	Défavorable	Défavorable
Grand duc d'Europe	12-16	Stable	Bon	Moyen
Aigle royal	1	Augmentation	Bon	Bon
Bruant ortolan	300-600	Diminution	Défavorable	Défavorable
Busard cendré	8-16	Instable	Défavorable	Défavorable
Rollier d'Europe	36-57	Stable	Bon	Bon
Engoulevent d'Europe	1123-2205	Inconnue	Bon	Bon
Pipit rousseline	117-445	Diminution	Défavorable	Défavorable
Alouette lulu	658-977	Inconnue	Bon	Bon
Bondrée apivore	8-15	Augmentation?	Bon	Moyen
Vautour moine	0-1	Augmentation	Bon	Défavorable
Faucon pèlerin	4-6	Augmentation	Bon	Moyen
Martin pêcheur d'Europe	4-7	Stable	Moyen	Moyen
Crave à bec rouge	2-4	Diminution	Défavorable	Défavorable
Milan noir	12-20	Augmentation	Défavorable	Moyen
Outarde canepetière	0-2	Inconnue	Moyen	Moyen
Oedicnème criard	0-10	Inconnue	Moyen	Moyen
Pie grièche écorcheur	< 10	Diminution	Défavorable	Défavorable

## Rapport d'activité – ZPS Hautes Garrigues du Montpelliérais

En fonction de l'Etat de conservation de la population de ces espèces, de leurs habitats et de la représentativité de la ZPS au niveau régional, les actions à mettre en place ont été priorisées.

5 espèces sont de priorité d'actions très forte, 6 de priorité forte et 9 de priorité modérée.

Code	Espèces	Etat de conservation sur la ZPS		Niveau de priorité d'actions
		Population	Habitats de l'espèce	
A093	<b>Aigle de Bonelli</b>	Défavorable	Mauvais	<b>Très fort</b>
A379	<b>Bruant ortolan</b>	Défavorable	Défavorable	<b>Très fort</b>
A084	<b>Busard cendré</b>	Défavorable	Défavorable	<b>Très fort</b>
A346	<b>Crave à bec rouge</b>	Mauvais	Mauvais	<b>Très fort</b>
A079	<b>Vautour moine</b>	Moyen	Moyen	<b>Très fort</b>
A091	<b>Aigle royal</b>	Bon	Moyen	<b>Fort</b>
A080	<b>Circaète Jean-le-Blanc</b>	Bon	Moyen	<b>Fort</b>
A302	<b>Fauvette pitchou</b>	Défavorable	Défavorable	<b>Fort</b>
A215	<b>Grand-duc d'Europe</b>	Moyen	Moyen	<b>Fort</b>
A255	<b>Pipit rousseline</b>	Défavorable	Défavorable	<b>Fort</b>
A231	<b>Rollier d'Europe</b>	Bon	Bon	<b>Fort</b>
A246	<b>Alouette lulu</b>	Bon	Bon	<b>Modéré</b>
A072	<b>Bondrée apivore</b>	Bon	Moyen	<b>Modéré</b>
A224	<b>Engoulevent d'Europe</b>	Bon	Bon	<b>Modéré</b>
A103	<b>Faucon pèlerin</b>	Moyen	Bon	<b>Modéré</b>
A229	<b>Martin pêcheur d'Europe</b>	Moyen	Moyen	<b>Modéré</b>
A073	<b>Milan noir</b>	Moyen	Moyen	<b>Modéré</b>
A133	<b>Œdicnème criard</b>	Moyen	Moyen	<b>Modéré</b>
A128	<b>Outarde canepetière</b>	Bon	Bon	<b>Modéré</b>
A338	<b>Pie grièche écorcheur</b>	Moyen	Moyen	<b>Modéré</b>

## 2- Présentation du programme d'animation

Le programme d'animation 2016 sur la première partie de l'année est composé des actions suivantes :

### 1. Mise en œuvre des procédures de contractualisation du Docob

- ✓ Signature de la Charte Natura 2000 de bonnes pratiques
- ✓ Concertation et recensement des bénéficiaires
- ✓ Mise en place de MAEC et contrats

### 2. Mise en œuvre des actions d'information et de communication

- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire
- ✓ Site Internet
- ✓ Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs pour mutualiser les expériences
- ✓ Participation aux réunions et événements des PNA
- ✓ Rédaction de communiqué de presse, articles....
- ✓ Sensibilisation des scolaires
- ✓ Sensibilisation des APN
- ✓ Assurer une présence de terrain

### 3. Suivi de la mise en œuvre du Docob

- ✓ Suivi des actions et mise en œuvre du Docob
- ✓ Rapport annuel d'activité
- ✓ Etablissement de la programmation financière
- ✓ Rechercher des financements complémentaires

### 4. Mise à jour du Docob

- ✓ Mise à jour du Docob

### 5. Veille environnementale

- ✓ Information et conseils aux communes
- ✓ Information et suivi des projets dans le cadre de l'évaluation des incidences
- ✓ Participation à la vie de Réseau
- ✓ Collecte de données naturalistes

### 6. Relation avec les services de l'Etat

- ✓ Réunion avec services de l'Etat

### 7. Etudes prévues au Docob

- ✓ Etude sur le Busard cendré
- ✓ Etude sur le Faucon pèlerin
- ✓ Suivi de l'étude domaines vitaux

### 3- Mise en œuvre des actions du Docob

#### 1. Mise en œuvre des procédures de contractualisation du Docob

Nombre de jours affectés à l'action : **44 jours**

Se répartissant comme suit :

- 18 jours : Mis en œuvre des MAEC : concertation et sensibilisation des éleveurs au dispositif pour la période 2017, assistance technique et administrative sur les dossiers, suivi des précédentes MAEC signées
- 16 jours : Assistance technique et administrative au contrat, suivi des précédents contrats...
- 10 jours : Promotion de la charte, signature de nouvelles chartes...

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : **12.37875 jours**

Différence jours prévus/jours réalisés : **- 31.62125 jours**

Moins de jours ont été dédiés à l'action. Une des raisons de ce phénomène peut être le retard de paiement de la PAC qui a pu ralentir le processus de contractualisation des agriculteurs.

MISE EN ŒUVRE DES MAEC		NB DE JOURS PREVUS : 18 JOURS	
<b>Descriptif de l'action</b>	Contact tel, terrain, mail avec exploitants agricoles		
<b>Date</b>	2017 : 04, 05, 20, 25, 26 et 31/01 ; 02, 03, 08, 14 et 15/02 ; 07, 17, 20, 23, 28 et 31/03 ; 03, 04, 05, 19, 20 et 25/04 ; 15 et 31/05 ; 21 et 27/06 ; 29/01	<b>Temps passé</b>	6.5625 j
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	<b>Annexe 1 : Photographies terrain MAEC (Montpeyroux, 17/03/2017)</b>		
<b>Descriptif de l'action</b>	Suivi et évaluation des MAEC		
<b>Date</b>	2017 : 10 et 19/01 ; 23/08 ; 19/10 ; 14/11	<b>Temps passé</b>	1 j
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	Néant		
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 7.5625 JOURS</b>			
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 10.4375 JOURS</b>			

Rapport d'activité – ZPS Hautes Garrigues du Montpelliérais

<b>PROMOTION DE LA CHARTE</b>		<b>NB DE JOURS PREVUS : 10 JOURS</b>	
<b>Descriptif de l'action</b>	Contact tel, terrain, mail		
<b>Date</b>	2017 : 14/09 ; 06 et 07/11	<b>Temps passé</b>	0.3125 j
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	Néant		
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.3125 JOURS</b>			
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 9.6875 JOURS</b>			

<b>MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS</b>		<b>NB DE JOURS PREVUS : 16 JOURS</b>	
<b>Descriptif de l'action</b>	Contact tel, terrain, mail		
<b>Date</b>	2017 : 01 et 21/03 ; 10/07 ; 26/10 ; 06, 08, 13, 23 et 27/11 ; 05 et 06/12	<b>Temps passé</b>	3.69125 j
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	<b>Annexe 2 : Photographies terrain contrat (Montaud, 08/11/2017)</b> <b>Annexe 3 : Photographies terrain contrat (Montaud, 23/11/2018)</b>		
<b>Descriptif de l'action</b>	Suivi et évaluation des contrats		
<b>Date</b>	2018 : 09 et 25/01	<b>Temps passé</b>	0.8125 j
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	Néant		
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 4.50375 JOURS</b>			
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 11.49625 JOURS</b>			

Rapport d'activité – ZPS Hautes Garrigues du Montpelliérais



**Annexe 1 : Photographies terrain projet de MAEC (Montpeyroux, 17/03/2017)**

Rapport d'activité – ZPS Hautes Garrigues du Montpelliérais



**Annexe 2 : Photographies terrain Contrat (Montaud, 08/11/2017)**

Rapport d'activité – ZPS Hautes Garrigues du Montpelliérais



**Annexe 3 : Photographies terrain Contrat (Montaud, 23/11/2017)**

## 2. Mise en œuvre des actions d'information et de communication

Nombre de jours affectés à l'action : **35 jours**

Se répartissant comme suit :

- 15 jours : Information auprès des acteurs du territoire pour sensibiliser les chasseurs et pratiquants d'APN aux enjeux du site par téléphone, mail (campagne d'envoi de mails afin de sensibiliser aux enjeux Natura 2000 avant les périodes de forte sensibilité)
- 7.5 jours : Elaborer des documents de communication
- 7.5 jours : mise à jour du site internet (1 jour/mois)
- 5 jours : Echanges avec les autres animateurs N2000 du secteur afin de mener des opérations communes pour éviter de solliciter les mêmes acteurs sur des secteurs géographiques semblables

Travail réalisé : en régie et prestataire (LPO34)

Nombre de jours réalisés pour cette action : **40.032625 jours**

Différence jours prévus/jours réalisés : **- 5.032625 jours**

Le temps dédié à l'information et à la sensibilisation des acteurs du territoire a été sous-évaluée. Par manque de temps, la communication via le site Internet a été réduite au strict minimum.

ECHANGE AVEC AUTRES ANIMATEURS		NB DE JOURS PREVUS : 5 JOURS	
<b>Descriptif de l'action</b>	Contact tel, terrain, mail		
<b>Date</b>	2017 : 03, 05, 11, 26, 30 et 31/01 ; 01, 03 et 06/02 ; 24,25,27,28/04 ; 02, 27 et 28/06 ; 24, 25, 29 et 31/08 ; 24, 25 et 28/08 ; 01, 05, 08, 12, 13,14, 26, 27 et 28/09 ; 04, 05, 06, 09, 17 et 24/10 ; 07, 10, 20, 24, 27, 28 et 30/11 ; 14 et 21/12 2018 : 01 et 16/01 ; 15 et 28/02 ; 19, 20 et 27/03	<b>Temps passé</b>	10.968875 j
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexe</b>	<b>Annexe 4 : Compte rendu réunion de concertation (Teyran 26/01)</b>		
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 10.968875 JOURS</b>			
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : -5.968875 JOURS</b>			

Rapport d'activité – ZPS Hautes Garrigues du Montpelliérais

INFORMER ET SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE		NB DE JOURS PREVUS : 15 JOURS	
<b>Descriptif de l'action</b>	Contact tel, terrain, mail ,		
<b>Date</b>	2017 : 10, 11, 13, 17, 18 e, t , 19/01 ; 06, 07, 08, 10, 14, 15 et 28/02 ; 02, 06, 07 et 14/03 , ; 04, 10, 13, 20 et 25/04 ; 02, 04, 09, 11, 15,16,17,18,19, 22,24, 29 et 31/05 ; 01, 02, 06,07, 13,14, 15,21,22, 23,27, 28 et 29/06 ; 10 et 18/07 ; 04, 07, 08, 11, 13, 14, 19, 20, 21, 22, 25 et 27/09 ; 10, 19 et 23/10 ; 15, 16, 21 et 22/11 ; 07, 12, 19 et 20/12 2018 : 16, 25 et 29/01 ; 05, 06, 08, 12, 15, 22, 26 et 28/02 ; 01, 05, 07, 08, 09, 14, 15, 16, 19,20, 22, 29/03	<b>Temps passé</b>	27.06375 j
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	<b>Annexe 5 : Photographies : sortie terrain Ravin des Arcs (06/03/2017)</b> <b>Annexe 6 : Convention Ravin</b> <b>Annexe 7 : CR Réunion CD34 « Ravin des Arcs » (22/11/2017)</b> <b>Annexe 8 : Présentation Cotech sur Ravin des Arcs (15/03/2018)</b> <b>Annexe 9 : Photographies Animation école (16/05/2017)</b> <b>Annexe 10 : Extrait présentation école</b> <b>Annexe 11 : Photographies concours prairies fleuries (17/05/2017)</b> <b>Annexe 12 : Photographies Formation Oiseaux (08/06/2017)</b> <b>Annexe 13 : Extrait présentation CRPF</b> <b>Annexe 14 : Extrait compte rendu réunion « Vol libre et Natura 2000 »</b> <b>Annexe 15 : Feuille de présence « Réunion N2000 et ONF » (10/07/20017)</b> <b>Annexe 16 : Photographie : animation centre aéré (20/09/2017)</b> <b>Annexe 17 : CR Réunion Plan massif Pic Saint-Loup (20/12/2017)</b>		
<b>Descriptif de l'action</b>	Rédaction d'articles, documents, organisation de réunions, mise à jour site Internet...		
<b>Date</b>	2017 : 02, 03, 06 et 17/03 ; 06/04 ; 04/05 ; 16/10 ; 21/11 2018 : 09, 17 et 30/01 ; 29/03	<b>Temps passé</b>	2 j
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	<b>Annexe 18 : Affiche conférence Aigle de Bonelli</b> <b>Annexe 19 : Photographies : Conférence Aigle de Bonelli</b> <b>Annexe 20 : Article : convention CESML</b> <b>Annexe 21 : Article : journal Communauté de communes</b>		
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 29.06375 JOURS</b>			
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : - 14.06375 JOURS</b>			



Compte-rendu de la réunion "Environnement" du 26 janvier 2017

Etaient présents : Fabrice SOUBEYRAN, éleveur  
Gérard DE BLOCK, Michel FERROT, Diane teyrannaise  
Mireille DUMAS, Teyran Nature Village  
Jean METGE, Office National des Forêts  
Aurélië TIBAUT, Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup  
Sylvain MICOLA, Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Lucie GILLIOZ, Fédération des chasseurs de l'Hérault  
Eric BASCOU, Maire,  
Patrick ROCHER, adjoint au Maire

Cette réunion visait à mettre à plat certains problèmes rencontrés dans les garrigues de Teyran suite à l'installation de clôtures par F. SOUBEYRAN, éleveur de brebis, et de voir comment les résoudre.

M. DE BLOCK, président de la Diane teyrannaise (chasseurs) explique que les chasseurs rencontrent 2 problèmes principaux :

- le dernier fil électrique de la clôture est trop bas, les chiens prennent systématiquement des décharges et ne veulent plus rentrer dans ces garrigues.

- le débroussaillage d'une parcelle est jugé trop sévère, les conséquences sont que les sangliers désertent ce lieu, n'ayant plus de refuge, et les chasseurs ont de plus en plus de mal à organiser les battues qui leur incombent réglementairement pour faire diminuer les populations de sangliers.

E. BASCOU précise que lorsqu'il a validé la demande de débroussaillage de F. SOUBEYRAN, il avait demandé 30% de végétation à préserver. Une confusion a eu lieu sur ces 30% : côté sapeurs forestiers, ils ont débroussaillé 30 % de la parcelle, soit 7,58ha sur le total alors que côté mairie, c'était 30 % de végétation basse qu'il convenait de préserver sur l'ensemble de la parcelle, sous forme de taches. M. METGE pense que les chênes kermès vont rapidement repousser et que les sangliers reviendront d'ici peu. Mlle GILLIOZ et M. METGE trouvent dommage que les associations de chasseurs de Teyran et Assas ne fassent pas de battues communes, les 2 communes étant limitrophes près des terrains concernés. M. SOUBEYRAN précise qu'il ne demandera pas d'autres parcelles que celles actuellement utilisées.

Concernant les clôtures, Mr SOUBEYRAN promet de communiquer systématiquement aux chasseurs, une dizaine de jours à l'avance, quelles parcelles ont le courant pour que les chiens puissent passer sans prendre des décharges.

**Annexe 4 : Compte rendu réunion de concertation (Teyran 26/01/2017)**

Rapport d'activité – ZPS Hautes Garrigues du Montpelliérais



**Annexe 5 : Photographies : sortie terrain Ravin des Arcs (06/03/2017)**

**CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT  
POUR LA GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE  
DU RAVIN DES ARCS**

Entre

1°) **LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT** dont le siège est situé Hôtel du Département, 1000 rue d'Alco à Montpellier, représenté par son président en exercice Monsieur Kléber Mesquida autorisé aux fins des présentes par délibération n° XXX de la commission permanente en date du .XXX  
Ci-après dénommé « Le Département » d'une part,

Et

2°) **La communauté de communes du Grand Pic Saint Loup**, dont le siège social est situé Hôtel de la Communauté 25, allée de l'Espérance 34270 St-Mathieu-de-Trévières, représentée par Monsieur Alain BARBE son président en exercice, à ce autorisé par une délibération du Conseil Communautaire le XXX  
Ci-après dénommée «La C.C.G.P.S.L" d'autre part,

**PRÉAMBULE**

Situés à une vingtaine de kilomètres au Nord de l'agglomération montpelliéraine, sur les communes de Notre Dame de Londres et Saint Martin de Londres, les espaces naturels du Ravin des Arcs constituent un élément important du patrimoine naturel et touristique de notre département. C'est un site sensible à très fort enjeu environnemental, classé au titre des paysages (Vallée de l'Hérault) et protégé pour partie par arrêté préfectoral de protection de biotope depuis 1993 (Aigle de Bonelli). Ce site est également recensé au titre de l'inventaire des zones humides du département en 2005 en tant que cours des rivières et ripisylve, forêts méditerranéennes à peupliers, ormes et frênes. Il contient également de nombreuses espèces à fort enjeux, en particulier les chiroptères. Pour ces raisons, le site est intégré à deux périmètres Natura 2000 : celui des Gorges de l'Hérault (directive Habitats) et celui des Hautes Garrigues du Montpelliérais (directive Oiseaux) » dont la gestion et l'animation relèvent de la compétence de la C.C.G.P.S.L. Une partie du site (45 ha) est déjà propriété du Département de l'Hérault au titre des ENS (espaces naturels sensibles).

En date du 21 Septembre 2015., le Département a délibéré favorablement pour l'acquisition d'une entité foncière de 154 Ha incluse dans le site du Ravin des Arcs au titre des Espaces Naturels Sensibles. Il devient ainsi propriétaire d'un ENS de 200 ha situé sur le territoire de la Communauté de communes du Grand Pic Saint Loup et au sein du périmètre d'extension du Grand Site Saint Guilhem-Vallée de l'Hérault auquel la C.C.G.P.S.L contribue. Le Département et la C.C.G.P.S.L ayant des intérêts communs de gestion cohérente et de valorisation de ce site, il a été convenu ce qui suit :

**Article 1 Objet**

La présente convention a pour objet de définir les engagements du Département et de la C.C.G.P.S.L en tant que partenaires associés à la préservation, la gestion et l'ouverture au public de l'ENS départemental du « Ravin des Arcs » ci-après désigné "le site", décrit à l'article 2.  
Elle a vocation à mettre en place les bases partenariales nécessaires à une gestion durable du site, conformément aux dispositions législatives, réglementaires et compatibles avec la politique de préservation, de mise en valeur et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles départementaux.

**Article 2 Localisation et description du site**

Le site du Ravin des Arcs est localisé sur le territoire des communes de Saint Martin de Londres et Notre Dame de Londres (34).La présente convention concerne une surface de 199 hectares 76 a 10 ca comprenant les parcelles suivantes :

**Annexe 6 : Convention Ravin des Arcs**



Réunion du	22/11/2017
Rédigé par :	Hélène SOSA Aurèle TIBAUT

Liste des participants et diffusion du document

Nom Prénom	Organisme	Présence
Aurèle TIBAUT	CC Grand Pic St Loup	X
Hélène SOSA	CD34	X

Diffusion :

CC Grand Pic St Loup\_ CD34

Objet / Ordre du jour / Déroulement/ Projet

Ravin des Arcs : gestion du site en partenariat suite acquisition prochaine

Relevé de décisions/ Questions

PREAMBULE :

Le département acquiert 154 ha supplémentaires sur le site du Ravin des Arcs portant à 200 ha la surface totale d'ENS départementaux.

Le site sera géré en partenariat avec la CCGPSL (Convention délibérée lors de la session du 13 Mars 2017).

L'objectif de cette première réunion était de prévoir une organisation commune et le rétro-planning nécessaire à la mise en place de cette dernière

En ROUGE ce qu'il faut faire valider !!!!

**1) COMPOSITION DES COMITES DE PILOTAGE ET TECHNIQUES**

Aurèle va proposer Google docs pour déterminer la **composition** de chacun des comités.

**Le Comité de Pilotage (= CP) :**

Servira à fixer les grands objectifs.

**Il sera composé par les élus et directeurs de chaque structure**

**Les convocations seront envoyées par courrier par le CD34**

**La première se fera sur ALCO**

**Le comité technique (= CT)**

Servira à élaborer le plan de gestion.

**Il sera composé des techniciens et spécialistes.**

**Les convocations seront envoyées par mail par le CD34 et CCGPSL conjointement**

**Ils se feront dans les locaux de la CCGPSL**

- Présentation du site
  - Localisation
  - Historique de l'acquisition
  - Contexte réglementaire et administratif
  - Mode de gestion en partenariat
- Enjeux du site
- Orientations et objectifs envisagés
- Premières actions
- Calendrier et suites









Plan de Gestion – ENS Ravin des Arcs
2

## Enjeux du site

- Le ravin des Arcs est compris intégralement dans deux sites Natura 2000 :
  - Gorges de l'Hérault

Habitat	Enjeu de conservation
Mares temporaires méditerranéennes	Très fort
Pelouses sèches semi-naturelles	Très fort
Parcours substeppiques de graminées et annuelles	Fort

Espèces	Enjeu de conservation
<u>Murin de capaccini</u>	Très fort
Minioptères de Scheirbers	Fort
<u>Rhinolophe euryale</u>	Fort
Barbeau méridional	Fort
Grand Rhinolophe	Fort

Plan de Gestion – ENS Ravin des Arcs
13 

**Annexe 8 : Présentation Cotech sur Ravin des Arcs (15/03/2018)**

Rapport d'activité – ZPS Hautes Garrigues du Montpelliérais



**Annexe 9 : Photographies : sortie scolaire (16/05/2017)**





Rapport d'activité – ZPS Hautes Garrigues du Montpelliérais



**Annexe 12 : Photographies : Formation oiseaux (08/06/2017)**

# Journée d'information pour les propriétaires forestiers privés

## Natura 2000, des sites à enjeux

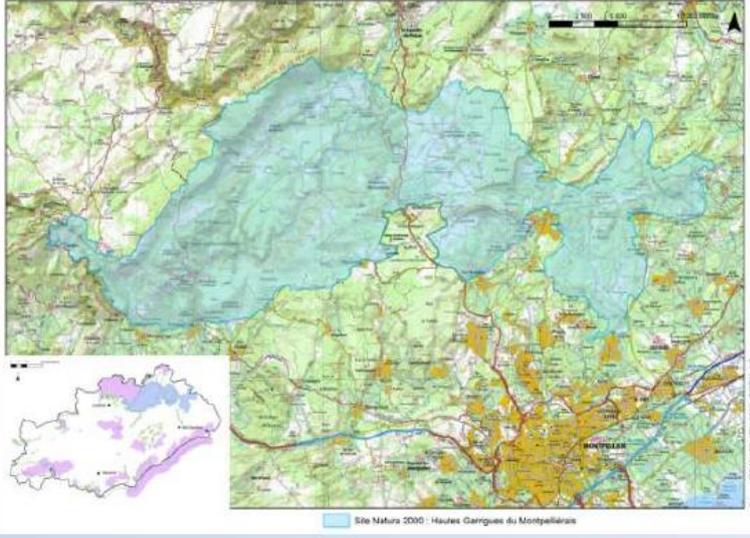
Le 23 juin 2017



- Site « Oiseaux » désigné en 2003
- 45 646 hectares
- 37 communes
- 5 intercommunalités

**Le site Natura 2000 « Hautes garrigues du Montpelliérais »**

20 espèces d'oiseaux dont 9 rapaces et 5 passereaux



Aigle de Bonelli  
Grand Duc d'Europe  
Martin pêcheur  
Bruant ortolan

40 % du site superposé à la ZSC (Habitats) « Gorges de l'Hérault »

**Compte rendu de la réunion  
Vol libre et Natura 2000 dans le nord Hérault  
Saint-Martin de Londres, le 18/07/2017**

Rédaction :

Bérenger REMY,  
Chargé de missions Natura 2000, ZPS « Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses »  
Communauté de Communes Cévennes Gangeoises et Suménoises,  
août 2017

<b>RÉUNION ORGANISÉE PAR</b>	Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et Suménoises (CCCGS)
<b>LIEU ET DATE</b>	Locaux de la Communauté de Communes Grand Pic Saint-Loup, Saint-Martin-de-Londres (34), le 18 juillet 2017 de 10h à 12h
<b>ANIMATEURS</b>	Bérenger REMY (CCCGS)
<b>PARTICIPANTS</b>	François LEDRU et Marie-Pierre PUECH (Goupil connexion); David LACAZE (CCÉN-LR); Aurélie TIBAUT (CCGPSL-Natura 2000); Michel PUJOL (CDOS34, CDVLH vol libre, Groupement APPN); George BLOTTIN (Aéronature); Sylvain MATEU (DDTM30), Alain RAVAYROL (La Salsepareille)
<b>EXCUSES</b>	Mathieu PERETTI (DDTM34); Didier SERVAT (CDVLH); Valentin Guy HEINE (parapentiste); Mélina CHOUPIN (CCVH)
<b>ORDRE DU JOUR</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• les sites Natura 2000 de la zone, les espèces présentes et leur sensibilité</li><li>• les pratiques de vol libre de la région</li><li>• les perspectives d'actions partenariales</li></ul>

La réunion commence par un tour de table de présentation des différents participants et leur rôle dans la conservation ou le suivi des oiseaux et de leur milieu ou comme représentant des pratiques de vol libre.

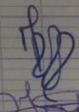
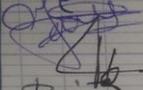
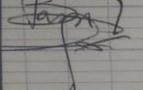
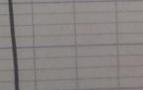
Ainsi, l'ensemble des acteurs de la conservation de l'avifaune du nord Hérault sont représentés lors de cette réunion avec notamment les deux chargés de missions Natura 2000 des deux ZPS « Hautes Garrigues du Montpelliérais » et « Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses » (le site Gorges de l'Hérault étant seulement désigné au titre de la Directive Habitat).

Michel PUJOL nous montre un article qui avait été publié en 1995 sur le Vautour percnoptère dans une revue spécialisée. Montrant l'intérêt de ces pratiquant pour ces enjeux depuis « toujours ».

La discussion commence sur le retour des faits arrivés le 12/04/17 au dessus du Thaurac où un parapente a été observé au dessus des falaises du Thaurac où niche le couple de Vautour percnoptère (en période d'incubation au moment des faits) et où un ornithologue de l'association Goupil a vu le parapentiste venir près des falaises, faisant décoller plusieurs vautours fauve.

Discussion entre les naturalistes sur l'effet de l'impact de ce genre de pratiques sur l'avifaune sensible (rapaces), l'effet cumulé des activités de pleine nature, les dérangements à répétitions par différents publics (photographes, promeneurs...), les relations inter-spécifiques entre vautours...

10.07.2017                      Feuille de présence                      Réunion ONF/N2000

NOM Prénom	Structure	mail	signature
Jean METGE	ONF	jean.metge@onf.fr	
Marie-Eve BARBARY	ONF	marie-eve.barbary@onf.fr	
François FELTON	ONF	francois.felton@onf.fr	
Isabelle BASSI	ONF	isabelle.bassi@onf.fr	
Marie PARROT	ONF	marie.parrot@onf.fr	
TIBAUT Aurélie	CCGPSL	matina.2000@ccgpsl.fr	

Annexe 15 : Feuille de présence « Réunion N2000 et ONF » (10/07/20017)



Annexe 16 : Photographie : animation centre aéré (20/09/2017)



Réunion Plan de gestion « Massif du Pic Saint-Loup » : 20 décembre 2017

Présents	Excusés
Ludvine DE ROBERT VAILLAT, APN	
Thomas ROBERT-CAFIN, Culture	
Aurélié TIBAUT, Natura 2000	

THEME	SUIVI	OBJET	SUITES A DONNER
Définition du projet	LV/TR/AT	<p><b>Définir les enjeux</b> : économiques (tourisme et agriculture), culturels, paysagers, environnementaux, APN, aménagement du territoire (déplacement, stationnement)</p> <p><b>Définir les objectifs</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation et valorisation du patrimoine historique, archéologique, naturel et environnemental</li> <li>- Qualification des portes et voies d'accès au massif</li> <li>- Accueil du public, transport, accès</li> <li>- Mise en valeur des points de vue, des paysages intérieurs et des panoramas remarquables</li> </ul> <p><b>Définir les moyens internes</b></p>	Proposer élu référent (Président ou Président Commission Tourisme ?)
Etapes du projet	LV/TR/AT	<p><b>Définir le budget</b> pour réaliser le plan de gestion et les actions. L'ARPE qui pourrait accompagner la CCGPSL sur l'élaboration du plan de gestion est en cours de fusion avec une autre SPL qui pourrait accompagner la CCGPSL. Travail à affiner quand les premières objectifs seront définis</p> <p><b>Définir membres Copil</b> : Etablir listing, organiser première réunion afin d'ouvrir la réflexion (2<sup>ème</sup> trimestre 2018)</p> <p><b>Définir membres Cotech</b> : Etablir listing, organiser première(s) réunion(s) (3<sup>ème</sup> trimestre 2018) ; penser à inviter les financeurs au Cotech (Région, DRéal, CD34 (APN), Monument historique, DDTM (partie N2000))</p> <p><b>Elaborer un cahier des charges</b> : Faisant suite aux réunions du Copil et Cotech</p>	<p>AT : prendre contact avec ARPE quand Copil se sera réuni</p> <p>LV/TR/AT : en cours pour définir les listings (validation fin décembre 2017)</p> <p>Définir si un Cotech général ou plusieurs thématique</p> <p>LV : à préparer avec appui technique de TR et AT après Copil et Cotech</p>
		<p><b>Inventaire</b> des équipements à disposition, des acteurs et des activités</p> <p><b>Etude</b> de la fréquentation et des attentes du public</p> <p><b>Définir la capacité d'accueil du site</b></p>	<p>Voir si stagiaire peut réaliser ces missions.</p> <p>Définir l'encadrement du stagiaire</p> <p>Voir si stagiaire ou BE</p>

Annexe 17 : CR Réunion Plan massif Pic Saint-Loup (20/12/2017)

# L'AIGLE DE BONELLI

## sur le territoire des Hautes-Garrigues

Vendredi 17 mars – 19h00  
Hôtel de la communauté  
Saint-Mathieu-de-Trévières



Photo ©D. Lacaze

Une conférence proposée par le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon dans le cadre du Plan national d'actions en faveur de l'Aigle de Bonelli



Annexe 18 : Affiche : conférence Aigle de Bonelli

## Rapport d'activité – ZPS Hautes Garrigues du Montpelliérais



## Annexe 19 : Photographies : conférence Aigle de Bonelli

## Marier énergie positive et croissance verte

Le 27 février dernier, la Communauté de communes a été labellisée Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte.



Le label TEPCV distingue et appuie les territoires qui engagent des actions concrètes et innovantes en matière d'efficacité énergétique, mobilité durable, économie circulaire, énergies renouvelables, biodiversité, et sensibilisation et éducation à l'environnement. Le ministère de l'Environnement accompagne financièrement et techniquement ces territoires dans la mise en œuvre de ces actions.

La Communauté de communes et quatre communes du territoire : Saint-Gély-du-Fesc, Saint-Mathieu-de-Trévières, Sainte-Croix-de-Quintillargues et Teyran, associées dans le label, ont axé leur projet sur cinq grands domaines d'actions :

- la mise en valeur des circuits courts par une mise en réseau des producteurs et consommateurs locaux,

- la lutte contre la production de déchets en sensibilisant les scolaires,
- l'acquisition de véhicules électriques en remplacement d'anciens véhicules diesel,
- le développement de la mobilité douce par la création et la sécurisation de pistes cyclables,
- la sensibilisation aux enjeux énergétiques et pollinisateurs.

Au total, le projet labellisé TEPCV porté par le Grand Pic Saint-Loup sera subventionné à hauteur de 400 000 €. C'est un projet ambitieux car toutes les actions seront lancées afin la fin de cette année 2017.

## Une convention pour préserver les grands rapaces



Le 6 avril dernier, une convention a été signée entre la Coopérative d'Électricité de Saint-Martin-de-Londres, principal distributeur d'électricité sur cette partie de l'Hérault, le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon<sup>1</sup>, et la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Hérault. Ce partenariat permettra de préserver l'avifaune<sup>2</sup> héraultaise, inscrite au programme européen Natura 2000, sur l'intégralité du territoire de la CESML soit une cinquantaine de communes.

Limiter le risque d'électrocution des grands rapaces : Aigle de Bonelli, Aigle royal ou encore Vautour moine, est une action prioritaire du document de gestion du site Natura 2000 « Hautes Garrigues du Montpelliérais », c'est pourquoi les animateurs Natura 2000 des Communautés de communes de la Vallée de l'Hérault et du Grand Pic Saint-Loup ont été associés à la préparation de la convention.

Plusieurs actions sont inscrites dans cette convention :

- enlèvement des lignes électriques
- aménagement des pylônes les plus dangereux
- limitation des interventions pendant la période de reproduction de ces grands rapaces.

Pour ce faire, chaque pylône va être cartographié en fonction du risque d'électrocution.

1 Le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon est animé par le Plan National d'Actions en faveur de l'Aigle de Bonelli  
2 Ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée. (L'avifaune comprend de espèces sédentaires et des espèces saisonnières.)

## Prévenir les crues

A l'automne 2014, la succession de très fortes pluies avait fortement aggravé l'état des cours d'eau sur certains secteurs de notre territoire, et notamment celui de la Mosson.

La Communauté de communes était alors intervenue sur ce cours d'eau à Combaillaux, Murlès et Valhauquès pour des travaux de désembâtements. En 2017, la Communauté de communes a décidé, sous l'impulsion du SYBLE (Syndicat du Bassin du Lez), d'engager une deuxième série de travaux sur la Mosson, à Combaillaux et Murlès, moins urgents mais nécessaires pour un bon fonctionnement hydraulique. Ces travaux de restauration de la ripisylve avaient pour but d'anticiper les dégâts d'une nouvelle crue. Ils ont permis de nettoyer 6,4 kilomètres de berges. Coût des travaux : 54 444 € TTC, subventionnés à 20% par le Département.

### Contexte de l'intervention

La Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup exerce la compétence « entretien des cours d'eau » relevant de l'intérêt communautaire. Elle a lancé en 2005 un programme de restauration et d'entretien des cours d'eau, pour réduire les impacts des crues et préserver les milieux aquatiques et les berges. En 2007, la Communauté de communes a obtenu un arrêté préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour l'exécution des travaux de restauration et d'entretien de la végétation des berges pour les cours d'eau déclarés d'intérêt communautaire. Cette DIG lui permet, en lieu et place des riverains et sur les cours d'eau concernés, de faire des interventions de traitement de la végétation, des embâcles et d'évacuation des déchets.

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT-LOUP N° 12 – MARS 2018

**grand pic saint-loup**  
JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DE L'EUROPE AU GRAND PIC SAINT-LOUP

**no 3** La Communauté de communes développe ses partenariats

**no 6** Grand Site de France : le label renouvelé et étendu

**no 11** Nouvelle rubrique : « autoportraits » de nos communes

**grand angle**



### Le Service volontaire européen

Dans le cadre du programme Erasmus+, le Service volontaire européen (SVE) offre l'opportunité aux jeunes européens de vivre une expérience de mobilité et d'engagement dans un autre pays, pour une durée de 2 à 12 mois. Il leur permet de découvrir une autre culture et d'acquérir des compétences nouvelles, utiles à l'insertion socio-professionnelle. En 2018, la Communauté de communes accueille 2 jeunes volontaires sur son territoire.

Le SVE permet de s'engager et de réaliser des missions d'intérêt général (protection socio-culturelle, protection du patrimoine, information des jeunes, aides aux personnes en difficulté...) au sein d'une structure à but non lucratif.

Les jeunes peuvent découvrir un pays et sa culture, aller à la rencontre de l'autre, remettre en question leurs habitudes et élargir leur horizon. Ils partagent une expérience de citoyenneté active en se rendant utiles aux autres. Mais c'est aussi une véritable préparation à l'insertion dans la vie active : un affûtage leurs compétences linguistiques (une langue étrangère, compétences techniques, sociales, humaines et citoyennes), les jeunes « musclent » leur CV, développent leur capacité d'adaptation et leur savoir-être d'adulte. Avant d'accepter l'offre, il est recommandé plus tard sur le marché du travail. Dès la fin de leur mission, les SVE remplissent d'ailleurs un certificat « Youthpass », outil créé par l'Union Européenne pour valoriser leurs compétences et leurs acquis.

Les bords des au transport, à l'hébergement et à la nourriture sont en grande partie pris en charge par l'Europe. De plus, les jeunes bénéficient d'une protection sociale, d'un soutien linguistique et d'un tutorat tout au long de leur mission.

Seules conditions requises : avoir entre 17 et 30 ans et... l'envie de tester l'aventure !

**Le Grand Pic Saint-Loup à l'honneur européen**

Accrédité par l'Union Européenne comme structure d'accueil d'accueil SVE, la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup accueille, en juin 2018, un(e) volontaire et un(e) allemand(e) pour une mission de six mois.

Ce dispositif est un atout et une opportunité pour notre territoire : il ouvre la porte à l'échange culturel, favorise l'échange d'idées, l'association pour la réalisation de projets communs avec les acteurs et partenaires locaux et permet de sensibiliser nos jeunes à la mobilité, à l'Europe et à l'avenir de nos autres.

La Communauté de communes mise sur ce dispositif pour proposer aux jeunes du territoire ou de régions supplémentaires une formation professionnelle et un engagement citoyen qui a du sens. A moyen terme, elle souhaite passer, à son tour, les accompagnés vers ce type d'expériences à l'étranger.

« Les voyages forment la jeunesse » dit l'adage populaire : le SVE est tout cela.

### Natura 2000 : réseau européen de sites naturels

Deux directives européennes (« Oiseaux » en 1979 et « Habitats » en 1992) sont à l'origine de la création des sites Natura 2000. Sur le territoire du Grand Pic Saint-Loup sont présents quatre sites Natura 2000 : 25 de nos communes sont concernées par un ou plusieurs de ces sites.

Trois des quatre sites Natura 2000 du territoire sont en directive « Habitats » : Le Les, le Pic Saint-Loup et les Gorges de l'Hénauld. Le site Hautes Garrigues du Montpelliérain dépend de la directive « Oiseaux ». Les espèces emblématiques visées sont, notamment, le Chabot de l'Hénauld et du Les, l'Aigle de Bonelli, mais aussi deux espèces de chauves-souris : le Murin de Capercyai et le Mésopâtre de Schimberni...

Faire partie d'un site Natura 2000 permet de bénéficier de subventions européennes qui visent la préservation des espèces et habitats. Le poste de l'animateur Natura 2000, en charge des sites, est financé par l'Europe et la France. Ses missions visent la mise en œuvre du document de gestion du site et l'animation, par le biais d'actions de sensibilisation et de communication.

**Actions menées en 2017**

En 2017 ont été menés des travaux d'ouverture du milieu pour des mises à disposition de terrains, communaux ou intercommunaux, à des éleveurs afin qu'ils restreignent les parcelles par le pâturage de leur troupeau. C'est aussi dans le cadre de Natura 2000 que des agriculteurs ont pu bénéficier d'aides de la Politique agricole commune en s'engageant dans la préservation d'habitats remarquables.

Autres actions : des conférences publiques sur l'Aigle de Bonelli et les chauves-souris, des animations en direction des écoles du territoire dans le cadre du partenariat mené par la Communauté de communes avec l'Éducation nationale, le concours Pratiques flexibles... L'animatrice Natura 2000 est régulièrement sollicitée pour sensibiliser aux enjeux naturels en lien avec Natura 2000 à l'occasion du montage de projets, de manifestations sportives ou pour l'élaboration de Plans Locaux d'Urbanisme...

Ainsi, grâce au réseau de sites Natura 2000, l'Europe participe au quotidien à la préservation de nos territoires et de notre biodiversité.

10 JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT-LOUP

### 3. Suivi de la mise en œuvre du Docob

Nombre de jours affectés à l'action : **40 jours**

Se répartissant comme suit :

- 11 jours : Suivi des actions et mise en œuvre du Docob
- 4 jours : Animer les groupes de travail
- 4 jours : Renseignement de l'outil SUDOCO
- 3 jours : Organisation des réunions des Copil
- 3 jours : Elaboration du rapport d'activité
- 5 jours : Réaliser un bilan mi-parcours
- 5 jours : Etablissement de la programmation financière
- 5 jours : Recherche de financement complémentaire

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : **34.9375**

Différence jours prévus/jours réalisés : **5.0625 jours**

MISE EN ŒUVRE DU DOCOB		NB DE JOURS PREVUS : 11 JOURS	
<b>Descriptif de l'action</b>	Contact mail, téléphonique		
<b>Date</b>	2017 : 02, 03, 04, 05, 09, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 20, 23, 24, 25, 26,30 et 31/01 ; 02,03, 07, 08,10, 13,14,15,16, 17,21,22, 23,24, 27 et 28/02 ; 01, 07, 15, 16, 21, 23, 27, 30 et 31/03 ; 03, 04, 05, 06, 11, 12, 14, 24, 25,26 et 28/04 ; 06,11,12,14 et 24/04 ; 02, 03, 04, 10, 11, 15, 16, 18, 19,22, 23,24, 29, 30 et 31/05 ; 01, 02, 06,07, 12, 14,21, 22, 26 et 28/06 ; 03, 04, 05, 06, 07,10,11,12,13, 19,20 et 28/07 ; 21 et 29/08 ; 05, 06, 09,10,11, 12,13, 16,17,18,19, 20, 23, 25,26,27 et 31/10 ; 02, 06,07,08,09,10,13, 17,21,22, 23,24,27,28 et 29/11 ; 04,05,07,11,12,14,15,19,20, 21,22,28 et 29/12 2018 : 03, 04, 05, 08, 09,10, 15,16, 18, 19,23, 29, 30 et 31/01 ; 01, 12, 13, 15, 19, 20, 21, 22, 26, 27 et 28/02 ; 01, 02,05,06,07,08,12,13, 19,22, 26, 29 et 30/03	<b>Temps passé</b>	25.25
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	<b>Annexe 22 : Présentation : Réunion foncier dans le bassin de Londres 07/02/2017</b>		
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 25.25 JOURS</b>			
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : - 14.25 JOURS</b>			

PROGRAMMATION FINANCIERE		NB DE JOURS PREVUS : 5 JOURS	
<b>Descriptif de l'action</b>	Contact mail, téléphonique, rédaction dossier demande et paiement de subvention		
<b>Date</b>	2017 : 14,15,16,17,20,27 et 28/02 ; 12/05 ; 10,11,12,13, 19 et 20/07 ; 29/12 2018 : 28/03	<b>Temps passé</b>	2.6875
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	<b>Néant</b>		
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 2.6875 JOURS</b>			
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 2.3125 JOURS</b>			

Rapport d'activité – ZPS Hautes Garrigues du Montpelliérais

FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES		NB DE JOURS PREVUS : 5 JOURS	
<b>Descriptif de l'action</b>	Contact mail, téléphonique, rédaction dossier demande et paiement de subvention		
<b>Date</b>	2017 : 14/03 ; 04/04 ; 12/09 ; 07, 08, 20,21 et 22/11 2018 : 01, 09 et 12/02	<b>Temps passé</b>	2.875
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	Néant		
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 2.875</b>			
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 2.125</b>			

RAPPORT D ACTIVITE		NB DE JOURS PREVUS : 3 JOURS	
<b>Descriptif de l'action</b>	Elaboration du rapport d'activité		
<b>Date</b>	2017 : 25,26 et 27/07 ; 25 et 26/10 ; 21 et 22/12 ; 02 et 03/01	<b>Temps passé</b>	2.4375
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	Néant		
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 2.4375</b>			
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.5625 JOURS</b>			

SIN2 (remplacement Sudoco)		NB DE JOURS PREVUS : 4 JOURS	
<b>Descriptif de l'action</b>	Formation aplication		
<b>Date</b>	2017 : 20/11	<b>Temps passé</b>	0.1875
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	Néant		
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.1875 JOUR</b>			
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 3.8125 JOURS</b>			

COPIL		NB DE JOURS PREVUS : 3 JOURS	
<b>Descriptif de l'action</b>	Préparation de la réunion, Réunion, CR		
<b>Date</b>	2018 : 13 et 21/02 ; 12, 14 et 19/03	<b>Temps passé</b>	1.5
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	Néant		
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 1.5 JOURS</b>			
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 1.5 JOURS</b>			



07 février 2017

## Foncier sur le bassin de Londres



### Présentation de la convention avec le CD34



Forêt Méditerranéenne de peupliers, ormes et frênes. **Habitat Intérêt Communautaire**



Pelouses à Mesobromion. **Habitat Intérêt Communautaire**



Réunion 7 février 2017 : foncier sur le bassin de Londres

### Transfert d'une partie du droit de préemption

Proposition de transfert d'une partie du droit de préemption des communes à l'intercommunalité

#### - Méthode :

Les secteurs doivent être discutés et définis ensemble.  
La commune délibère sur le secteur

L'intercommunalité délibère pour accepter le transfert et préempter en lieu et place de la commune sur ces parcelles exclusivement

Les secteurs sont transmis au CD34 sous forme informatique pour une veille plus rapide et efficace

Réunion 7 février 2017 : foncier sur le bassin de Londres

#### 4. Mise à jour du Docob

Nombre de jours affectés à l'action : **13 jours**

Se répartissant comme suit :

- 7 jours : Analyse des évolutions du contexte réglementaire
- 2 jours : Mise à jour des données SIG
- 3 jours : mise à jour du Docob
- 1 jour : mise à jour du FSD

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : **0 jour**

Différence jours prévus/jours réalisés : **13 jours**

Aucune évolution majeure du contexte réglementaire n'a nécessité d'approfondir ce point.

## 5. Veille environnementale

Nombre de jours affectés à l'action : **20 jours**

Se répartissant comme suit :

- 7.5 jours : informer et conseiller les collectivités
- 7.5 jours : informer les porteurs de projet dans le cadre des EIN2000
- 2 jours : contribuer au programme de police de la nature
- 2 jours : assurer une veille sur le terrain
- 1 jour : assurer une veille bibliographique

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : **16.34 jours**

Différence jours prévus/jours réalisés : **3.66 jours**

INFORMATION ET CONSEILS AUX COLLECTIVITES		NB DE JOURS PREVUS : 7.5 JOURS	
<b>Descriptif de l'action</b>	Entretiens téléphoniques et mails, réunions...		
<b>Date</b>	2017 : 17,19 et 26/01 ; 27 et 28/02 ; 20/03 ; 11 et 24/05 ; 06 et 27/07 ; 09, 11 et 27/10 ; 27/11 ; 01, 05, 11, 12, 15, 22 et 28/12 2018 : 04, 08 et 11/01 ; 01, 06, 07, 08, 09, 12, 13, 14, 15, 22, 26 et 27/02 ; 05, 07, 12, 13,14,15,21,2328 et 29/03	<b>Temps passé</b>	10.6575 j
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	Néant		
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 10.6575 JOURS</b>			
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : - 3.1575 JOUR</b>			

INFORMATION ET SUIVI DES PROJETS DANS LE CADRE DES EIN2000		NB DE JOURS PREVUS : 7.5 JOURS	
<b>Descriptif de l'action</b>	Entretiens téléphoniques et mails		
<b>Date</b>	2017 : 23 ,24, 30 et 31/01 ; 03/02 ; 06 et 23/03 ; 25/04 ; 02/05 ; 14/06 ; 19, 24 et 26/10 ; 20/11 ; 15 et 22/12 ; 2018 : 08/01 ; 14, 15, 20,22 et 28/02 ; 01, 05, 06,07,08,13,14 et 15/03	<b>Temps passé</b>	3.745 j
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	Annexe 23 : tableau suivi des EIN2000		
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 3.745 JOURS</b>			
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 3.755 JOUR</b>			

VEILLE ENVIRONNEMENTALE		NB DE JOURS PREVUS : 2 JOURS	
<b>Descriptif de l'action</b>	Entretiens téléphoniques, mails et réunions		
<b>Date</b>	2017 : 24 et 28/02 ; 02/05 ; 14 et 20/12 2018 : 20/03	<b>Temps passé</b>	1.9375 j
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :	
<b>Annexes</b>	Néant		
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 1.9375 JOURS</b>			
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 0.0625 JOUR</b>			

Rapport d'activité – ZPS Hautes Garrigues du Montpelliérais

Date de réception demande information	Date fourniture information	Type de projet	Nom du pétitionnaire	Site(s) N2000	Commune(s) majoritairement concernée(s)	Temps passé par la structure animatrice (en h)	Autres (renseignements téléphoniques, réunion, ...)
16/12/16	25/01/17	Manif culturelle	Melando	HGM	Viols en Laval	0:30	Echanges mail
21/01/17	24/01/17 et 31/01/17	Trail	Festa trail	HGM PSL		0:30	Echanges mail
25/01/17	30 et 31/01	Trail	Trail du Lirou	HGM	Les Matelles	3:00	Echanges mail et rdv
03/02/17	02/02/17	VTT	Drailhes du Diable	HGM	St Guilhem	0:30	Echanges mail
22/02/17	06/03/17	VTT	Ronde de quintillus	HGM	Ste croix, Montaud...	0:30	Echanges mail
16/03/17	23/03/17	militaires	militaires	HGM PSL	Mas de Londres, Saint Martin de Londres et NDL	8:30	Echanges mail et tel
23/03/17	23/03/17	VTT	F. Simao	HGM	St Bauzille de Montmel	4:00	Echanges mail et tel
11/04/17	12/04/17	VTT	Hervé GALLOIS	HGM	Guzargues, Montaud, St Bauzille	0:30	Echanges tel
13/04/17	26/04/17	Rando bio	Thomas Azema	HGM	Triadou	0:15	Echanges mail
02/05/17	02/05/17	Safer	Savoy	HGM	Assas/guzargues	0:15	Echanges mail
12/06/2017	14/06/17	Rando VTT	M. Simao	HGM	St Bauzille de Montmel	0:30	Telephone
27/07/2017	27/07/17	Defrich	M. Masse	HGM	St Bauzille de Montmel	0:30	Echange tel et mail
29/08/2017	01/08/17	PLU	E. Lenglet	HGM et PSL	St Mathieu de Tréviérs	0:30	Echange mail
16/10/2017	25/10/17	Permis Agricole	Emilie BERTRAND	HGM	Notre Dame de Lodnres	1:00	Echange mail et tel
24/10/2017	24/10/17	Parapente	Marie Parrot ONF	HGM	St Martin de Londres	0:30	Echange mail et tel
25/10/2017	26/10/17	Course	Catherine FERRAN	HGM	St Guilhem	0:30	Echange mail
20/11/2017	20/11/17	Cross	MOREIRA	HGM	St Mathieu de Tréviérs	1:00	Echange mail
14/12/2017	15/12/17	Travaux	CCGPSL Service travaux	PSL et HGM	St Mathieu de Tréviérs	1:30	Echange direct et mail
14/12/2017	14/12/17	Manif culturelle	Melando	HGM	Claret	0:30	Echange telephone
14/12/2017	14/12/17	Trail	Festa trail	PSL et HGM		0:30	Echange telephone
22/12/2017	22/12/17	Carrière	Colas	PSL et HGM	Viols en Laval	1:30	Aucune
<b>TOTAL 2017</b>						<b>15 :15</b>	

Rapport d'activité – ZPS Hautes Garrigues du Montpelliérais

Date de réception demande information	Date fourniture information	Type de projet	Nom du pétitionnaire	Site(s) N2000	Commune(s) majoritairement concernée(s)	Temps passé par la structure animatrice (en h)	Autres (renseignements téléphoniques, réunion, ...)
04/01/2018	05/01/18	Trail	Françoise CHIRON /festatrail	HGM et PSL		0:30	Echanges mail
14/02/2018	16/02/18	vtt course	rando vtt ste crois Stanislas Ruiz	HGM	Sainte Croix de Quintillargues	0:30	Echanges mail
15/02/2018	28/02/18	Vinotrail	Vignerons	HGM	Montpeyroux	3:00	Echanges mail et rdv
15/02/2018	22/02/18	PLU Ste Croix de Quintillargues	Commune	HGM	Sainte Croix de Quintillargues	0:30	Echanges mail
20/02/2018	22/02/18	Piste st Jean de Buèges	CCGPSL	HGM	Saint Jean de Buèges	0:30	Echanges mail
28/02/2018	08/03/18	Hélicoptère	Helifirst	HGM	Toute l'Ouest de la ZPS	8:30	Echanges mail et tel
06/03/2018	08/03/18	Hélicoptère	Heliteam	HGM	Montpeyroux/arbors	4:00	Echanges mail et tel
13/03/2018	13/03/18	militaires	militaires	HGM PSL	Mas de Londres, Saint Martin de Londres et NDL	0:30	Echanges tel
14/03/2018	14/03/18	Permis de construire	CCGPSL - service ADS	HGM	Vacquières	0:15	Echanges mail
15/03/2018	15/03/18	Trail	Trail du diable	HGM	Puéchabon	0:15	Echanges mail
<b>JANVIER A MARS 2018</b>						<b>18 :30</b>	
<b>JANVIER 2017 A MARS 2018</b>						<b>33 :45</b>	

**Annexe 23 : tableau suivi des EIN2000**

**6. Relations avec les services de l'Etat**

Nombre de jours affectés à l'action : **7 jours**

Se répartissant comme suit :

- 5 jours : réunions et échanges avec les services de l'Etat
- 2 jours : réunion des opérateurs N2000

Travail réalisé : en régie

Nombre de jours réalisés pour cette action : **4.3125 jours**

Différence jours prévus/jours réalisés : **2.6875 jours**

ECHANGES SERVICES DE L ETAT		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 5 JOURS			
<b>Descriptif de l'action</b>	Entretiens téléphoniques et mails, réunions...				
<b>Date</b>	2017 : 06/02 ; 02/05 ; 24/08 ; 21/11 ; 04 et 21/12 ; 2018 : 04 et 10/01 ; 14, 19 et 20/02 ; 28/03	<b>Temps passé</b>	1, 3125 j	<b>Coût</b>	
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
<b>Annexes</b>	Néant				
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 1.3125 JOURS</b>					
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 3.6875 JOUR</b>					

REUNION OPERATEURS		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 2 JOURS			
<b>Descriptif de l'action</b>	Entretiens téléphoniques et mails, réunions...				
<b>Date</b>	2017 : 13/06 ; 02 et 03/10	<b>Temps passé</b>	3 j	<b>Coût</b>	
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
<b>Annexes</b>	Néant				
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 2 JOURS</b>					
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 1 JOUR</b>					

## 7. Etudes

Nombre de jours affectés à l'action : **7 jours**

Se répartissant comme suit :

- 2 jours : Suivi Etud1-3 (HGM)
- 2 jour : Suivi Etud1-1 (HGM)
- 3 jours : Suivi Etud 2-1 (HGM)

Travail réalisé : en régie et en prestation

Nombre de jours réalisés pour cette action : **1.1875 jours**

Différence jours prévus/jours réalisés : **5.8125 jours**

ETUDE : ELECTROCUTION		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 3 JOURS			
<b>Descriptif de l'action</b>	Echange avec stagiaire, CEN LR, CESML...				
<b>Date</b>	2017 : 06/04 ; 30/10	<b>Temps passé</b>	0.5625	<b>Coût</b>	
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
<b>Annexes</b>	Néant				
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.5625 JOURS</b>					
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 2.4375 JOURS</b>					

ETUDE : FAUCON ET BUSARD		NOMBRE DE JOURS PREVUS : 2 JOURS			
<b>Descriptif de l'action</b>	Echange avec prestataire, relecture...				
<b>Date</b>	2017 : 30/10	<b>Temps passé</b>	0.625	<b>Coût</b>	
<b>Action réalisée</b>	<input checked="" type="checkbox"/> En régie AT ou TA	<input type="checkbox"/> Par prestataire :			
<b>Annexes</b>	Néant				
<b>NOMBRE DE JOURS REALISES : 0.625 JOURS</b>					
<b>DIFFERENCE JOURS PREVUS/REALISES : 1.375 JOURS</b>					

## **Rapport d'activité Natura 2000**

Animation site « Hautes Garrigues du Montpelliérais  
Période 1<sup>er</sup> janvier 2017 – 31 mars 2018

Structure animatrice : Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup